



CONVOCAATION

AG.1516.001

-ag

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de tous les membres de l'Alliance (CAF, CSDM, Peter Hall)

RÉUNION ORDINAIRE

le jeudi 9 juin 2016, 17 h*,

au Centre Antique, 6086, rue Sherbrooke Est, Montréal (métro Cadillac)

* Session du matin à 10 h aux bureaux de l'Alliance pour les membres qui travaillent en soirée.

Apportez votre carte de membre 2016 pour éviter un délai d'identification.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Amendements aux statuts
5. Rapport annuel du Conseil d'administration
6. Sujets divers

RÉFORME À L'EDA

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) s'apprête à rendre obligatoire l'application de nouveaux programmes à la formation générale des adultes. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2016, les programmes de formation de base commune (FBC), qui s'adressent aux adultes en alphabétisation, au présecondaire et au premier cycle du secondaire, devraient être enseignés par tous les profs des centres d'éducation des adultes (EDA). Les nouveaux programmes de formation de base diversifiée (FBD) seraient quant à eux mis en place en juillet 2017.

L'OPINION DU MILIEU

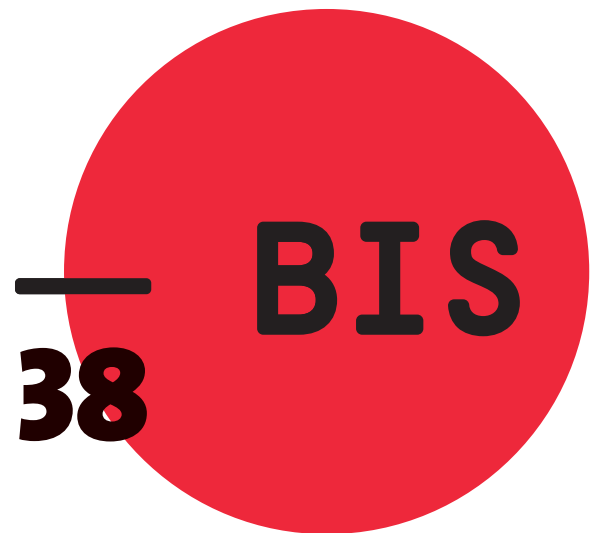
Il y a deux ans, la FAE a sondé ses membres de l'éducation des adultes sur ces nouveaux programmes. Selon les résultats de la consultation, 75% des répondants se sont positionnés contre leur implantation définitive dans leurs milieux, tels qu'ils sont actuellement conçus. D'abord, parce que ces programmes, fortement inspirés des programmes de la réforme à la formation générale jeunes (FGJ), ne sont pas adaptés à l'éducation des adultes : il s'agit encore une fois de programmes basés sur le développement de compétences et non sur l'acquisition de connaissances. Ensuite, parce que l'enseignement à l'EDA comporte bien des particularités qu'on ne rencontre pas à la FGJ : par exemple, les entrées continues et les sorties variables, les approches pédagogiques utilisées où l'on favorise davantage l'enseignement individualisé. Disons qu'il est d'autant plus difficile d'appliquer les approches prônées par la réforme à la FGJ, où sont encouragées des situations de travail d'équipe, quand on est un prof travaillant dans le milieu carcéral ou à la formation à distance !

Par ailleurs, alors que l'implantation du programme est prévue dans un mois, on constate qu'il n'y a pas, ou très peu, de matériel pédagogique de qualité produit spécifiquement pour l'EDA pour appuyer les enseignantes et les enseignants. Et que dire des outils d'évaluation...

La réforme, on le sait, a non seulement entraîné une surcharge de travail pour le personnel enseignant au secteur des jeunes, mais elle a été particulièrement néfaste pour les élèves à risque et en difficulté.¹ Considérant en plus que le nouveau programme de la FBC est clairement incompatible avec le temps d'enseignement et les approches pédagogiques utilisées par les profs et que le ratio financé à 15 élèves par groupe est rarement respecté, que pouvons-nous espérer avec ces programmes? On nous impose exactement les mêmes façons de procéder que lors de l'entrée en vigueur de la réforme à la FGJ. Quand on voit le résultat de cette réforme aujourd'hui, ce n'est pas très prometteur...

DES PÉDAGOGES

On peut dire que les concepteurs de ces programmes dédiés aux adultes en formation ne se sont pas cassé la tête, puisqu'ils ont presque fait un



copier-coller de la réforme de la FGJ, en ne s'attardant pas aux différences, d'autant plus grandes dans la région montréalaise, où plusieurs élèves adultes sont issus de l'immigration.

On constate une fois de plus que ces grands pédagogues du ministère de l'Éducation sont complètement déconnectés des milieux, n'ayant même pas cherché à consulter les profs qui y oeuvrent pour élaborer des programmes cohérents et pertinents.

De notre côté, forts de notre consultation tenue auprès des membres concernés et du travail effectué par le comité de l'éducation des adultes de la FAE tout au cours de l'année, nous avons fait nos devoirs et identifié, en réunions de secteur de l'EDA, des pistes de solutions pour les améliorer.

C'est pourquoi il a été décidé, en Conseil fédératif, les 19 et 20 mai derniers, de réclamer au ministre de l'Éducation un moratoire sur l'obligation d'appliquer les nouveaux programmes à l'EDA.² Le ministre Proulx a la responsabilité de voir à ce que les programmes soient pertinents, réalisables et cohérents sur le terrain, qu'ils s'appuient sur l'expertise des profs en exercice, qu'ils répondent à leurs besoins et à ceux de leurs élèves.

Nous avons fait nos devoirs, Monsieur le Ministre, et il nous réjouirait de vous présenter nos recommandations. C'est à votre tour de faire les vôtres : veiller à ce que vos fonctionnaires ne reproduisent pas les mêmes erreurs que lors de l'implantation de la réforme à la FGJ, de les renvoyer à leur table de travail en prenant soin, cette fois, d'écouter les gens du milieu et le gros bon sens!

●
Catherine Renaud, présidente

1. Rapport ERES : sous la direction de Simon Larose, Ph. D., et de Stéphane Duchesne, Ph.D., Université Laval, août 2014.

2 Voir les précisions en manchettes dans le site de l'Alliance.

héros EST PRÉSENT, IL FAUT LE FAIRE RECONNAÎTRE !



héros

humanité
écocitoyenneté
respect
ouverture
solidarité

Les profs qui ont à cœur l'environnement et qui soutiennent ce dossier dans les écoles le font encore trop souvent de façon bénévole. Pourtant, que ce soit le thème de l'écocitoyenneté qui est mis en avant, ou toutes les autres valeurs **héros**, ces préoccupations sont partagées par tous, du préscolaire au secondaire et de l'éducation des adultes à la formation professionnelle. Certains profs animent des rencontres sur le respect et l'ouverture, d'autres préparent les élèves à la Marche Monde d'Oxfam-Québec, ou encore les sensibilisent aux ravages de l'intimidation. Tous ces sujets sont importants et la

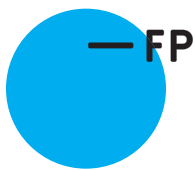
façon de les traiter l'est tout autant même si ce n'est pas toujours une mince affaire. Voilà pourquoi il faut insister pour se faire reconnaître du temps en lien avec ces dossiers dans la tâche complémentaire. L'Alliance a d'ailleurs fait une demande en ce sens dans la négociation locale pour qu'une reconnaissance de temps soit accordée aux ambassadeurs **héros**.

L'an prochain, le comité environnement de la FAE reprendra ses fonctions, qui ont été assez ralenties cette année en raison de la négociation de la convention collective. Le concours **héros** vous sera annoncé dès septembre pour vous laisser le temps de prévoir vos activités et projets en lien avec celui-ci. Lisez le **BIS** pour en savoir plus !

héros reprend ses droits, préparez-vous !

● Elaine Bertrand, vice-présidente

RAPPEL — FORMATION PROFESSIONNELLE VÉRIFICATION DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL



L'opération de vérification des listes préliminaires de priorité d'emploi et de rappel pour les profs non réguliers est en cours et se poursuivra **jusqu'au jeudi 2 juin**. La CSDM a transmis aux centres les listes qui devraient être affichées. Pour la première fois cette année, ces listes peuvent aussi être consultées sur le site *Adagio* dans la section *Nouvelles* (première page). Aussi, ces listes ne sont plus envoyées par la poste par l'Alliance.

Les formulaires de contestation dûment remplis ainsi que les preuves pertinentes doivent être retournés à l'Alliance, par télécopieur, au 514 384-5756, **avant 16 h le jeudi 2 juin**.

● Carmen Palardy, conseillère

OUI, ALLO ?

Ce vendredi 3 juin, nos conseillères et conseillers assignés aux services aux membres sont à l'extérieur en journée d'étude pour planifier la prochaine année. Merci de différer vos appels au lundi suivant, à moins d'urgence immédiate.

ERRATUM

Le premier paragraphe de la une du **BIS** numéro 37 contient une erreur. Il y est inscrit, à la ligne 6, « premiers experts en pédagogie ». Or, ce n'est pas précisément ce qui était inscrit dans le texte du projet de loi 86. Il aurait dû être écrit « experts essentiels à la pédagogie ».

Cela dit, nous déplorions cette dernière appellation et nous réclamions plutôt que nous soyons consacrés comme premiers experts en pédagogie. Acte manqué, lapsus? Sans doute! Toutes nos excuses.

Le **BIS** est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1

Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES LISTE DE PRIORITÉ— ENTREVUES



Les entrevues d'information ou de vérification auront lieu à l'école Père-Marquette, située au 6030, rue Marquette, **le lundi 6 juin, à 17 h**.

ATTENTION ! Il s'agit de la seule séance d'entrevues pour tous les postes d'enseignement à temps plein ou à temps partiel offerts aux membres inscrits sur la liste de priorité pour l'année scolaire 2016-2017.

● Monique Decelles, conseillère

JOYEUX 10^e !



— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

